



Table de concertation
des groupes de femmes de la

Montérégie

Rapport annuel d'activités

2008-2009

Longueuil, 3 juin 2009

Mot de la présidente

Écrire un mot digne d'une présidente. Et de la TCGF-M en plus! Angoisse, moi qui refuse de porter le corset de la rectitude politique! Et puis, Martha a déjà tout dit. À sa façon : entière, rigoureuse et pragmatique. Avec la touche d'espoir que les choses changent. Lentement, mais non assurément.

J'ai pourtant envie de dire. Mais comment, avec quel ton, quelle approche? Zhat is zhe question? Parler de l'évolution de notre féminisme en 2009 comme on parle de l'érosion des Montérégiennes? Ou bien vous parler de partition, pas celle qui est musicale, mais celle qui divisent les troupes, comme on dit ces jours-ci : « J'CRÉ que ça va, mais j'sais plus trop trop, là ». Ou encore, à quel point l'avidité des dirigeants financiers (nous soulignons ici le masculin pluriel des termes qui précèdent) a plongé la planète dans une névrose quasi hystérique qu'ont magnifiée nos chers médias? De deux élections couteuses au profit des politiciens plus que des citoyens?

Voyons voir si je peux moduler le ton : du mineur au majeur, de la noirceur à la lumière, du sarcasme à ... à ... à... son contraire. Transformer mon indécrottable sentiment d'indignation en... en... en... action positive et bienfaitrice pour l'humanité tout entière que, nous, les femmes portons encore à bout de bras en marchant tout autour de la planète bleue, et ce, pendant combien de siècles encore? (Amen, Pierrette. Bel essai. J'pense que ça marche pas ton affaire. Recommence!).

Réécrire cent fois la partition : dieuse que c'est de l'ouvrage!

Martha, t'en sais quelque chose toi. Dis-le que t'en sais quelque chose, Martha. Quoi? Tu veux pas te plaindre. C'est pas beau en public de se plaindre. On le sait toi et moi. On a entendu Louise Harel nous le dire pas plus tard que le 8 mai dernier. Faut que personne ne voie qu'on se sent moche après une défaite : « Allez chez le coiffeur, puis chez l'esthéticienne, puis allez magasiner, vous chercher un nouvel ensemble. Arrivez radieuse devant vos détracteurs », nous conseille-t-elle. Tu vas me dire, mais Pierrette, de quoi tu parles, de quelle défaite? La TCGF-M n'a pas connu de défaite cette année. Au contraire, nous avons eu beaucoup de reconnaissance pour notre expertise. Vois, Pierrette, allume! Vois là, partout là, où j'ai siégé cette année pour porter la voix des femmes de la Montérégie. Vois toutes les demandes de subventions que j'ai déposées avec « amour pour la cause » dont certaines nous ont été accordées pour réaliser nos projets!

T'inquiète, Martha. J'ai tout vu. Tout, tout, tout. : 73 jours de représentation, 15 colloques, 3 publications, 19 réunions de comités, une dizaine de demandes de subventions cent fois remises sur le métier. T'inquiète Martha. Je vois TOUT! Je vois même que t'es toujours la seule permanente au bureau de la Table. Et j'ai bien envie de me plaindre en public, moi. De dire haut et fort que cela suffit de travailler à moindre prix que celui du marché. Du marché qui s'est écroulé à cause d'on sait qui. J'vais y voir, moi, au marché, j'vais y marcher au marché, j'vais leur dire, moi qu'on nous a assez fait marcher. Tiens, j'vais même leur dire en marchant sur la tête, pour voir de quoi ça a l'air un monde à l'endroit. J'vais leur dire, moi, Martha. T'inquiète!

Pierrette Marcotte

Liste d'abréviations

ADS	Analyse différenciée selon le sexe
AJS	Action jeunesse structurante
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
CALACS	Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CFEM	Conseil femmes égalité en mouvement
CNCPS	Coalition nationale contre les publicités sexistes
CSF	Conseil statut de la femme
CSQ	Centrale de syndicats du Québec
CSSS	Centres de santé et de services sociaux
CRÉ	Conférence régionale des élus
FJME	Forum Jeunesse Montérégie Est
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MCCCF	Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
SCF	Secrétariat à la condition féminine
TCGF-M	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie

Table des matières

Introduction	2
Fonctionnement de l'organisme	4
Programme de développement de partenariat en région	7
Santé et services sociaux	8
<i>Assurer un suivi de nos revendications en condition féminine auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de la Montérégie et développer de nouveaux partenariats.</i>	8
<i>Parfaire nos connaissances sur les conditions de vie des femmes âgées de notre région et cibler des actions concrètes pour les améliorer.</i>	11
Développement régional et local	13
<i>Favoriser la participation des femmes dans le développement de la région tout en identifiant et développant de nouveaux partenariats avec les instances décisionnelles</i>	13
<i>Sensibiliser et outiller le personnel des groupes membres à l'importance de promouvoir une plus grande autonomie économique des femmes de la région</i>	15
Condition féminine	17
<i>Assurer une vigie sur l'application de la politique d'égalité entre les femmes et les hommes</i> .	17
<i>Promouvoir la vie démocratique et favoriser la participation citoyenne des jeunes femmes dans les instances décisionnelles</i>	19
<i>Favoriser l'inclusion des femmes immigrées et des communautés ethno-culturelles</i>	19
<i>Entreprendre des actions de dénonciation en matière de publicité sexiste et appuyer nos membres dans leurs actions dans ce sens</i>	21
<i>Sensibiliser les jeunes sur l'influence des stéréotypes dans leur choix de carrière et favoriser leur inclusion dans les métiers non traditionnels</i>	22
<i>Autres actions</i>	22
Vie associative	25
<i>Augmenter la visibilité de la TCGF-M auprès des groupes communautaires et des instances décisionnelles</i>	25
<i>Optimiser des pratiques de gestion</i>	26
<i>Promouvoir la conservation de nos ressources naturelles</i>	26
Conclusion	28
Sommaire des activités	31
Liste des groupes membres	34

Introduction

Enregistrée en 1988, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie (TCGF-M) regroupe plus de 40 organismes à but non lucratif voués à la défense collective des droits des femmes. L'ensemble de nos actions et de nos revendications visent **l'amélioration des conditions de vie des femmes de la Montérégie sur les plans économique, politique et social**. Ainsi, la TCGF-M favorise notamment la circulation de l'information, la mise en commun et l'approfondissement des expériences et préoccupations des groupes de femmes de la région.

Pour l'accomplissement de sa mission globale, notre organisme mise sur la continuité des actions. Lors de l'assemblée générale annuelle du 4 juin 2008, les groupes membres de la TCGF-M ont adopté le plan d'action à réaliser pour l'année 2008-2009. Les **axes d'actions** et objectifs généraux sont les suivants :

➤ **Santé et services sociaux**

S'assurer de la prise en compte des besoins des femmes en santé et services sociaux.

➤ **Développement régional et local**

S'assurer de l'implantation de projets qui répondent aux besoins des femmes en matière de développement régional et local.

➤ **Condition féminine**

Atteindre une réelle égalité entre les femmes et les hommes et entre les femmes elles-mêmes en diminuant les inégalités et en protégeant les acquis.

➤ **Vie associative**

Préserver et dynamiser la qualité de la vie associative des membres de la TCGF-M.

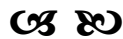
Le présent rapport fait état des actions accomplies tout au long de l'année. Bien que derrière ce travail se trouvent le comité de coordination et l'équipe salariée de la TCGF-M, nous ne pouvons passer sous silence l'implication des groupes membres et leur précieuse collaboration. Nous tenons à souligner aussi la contribution de nombreux partenaires locaux et régionaux car **c'est en travaillant en concertation et en collaboration avec l'ensemble des acteurs de notre région que nous solidifions les bases pour l'atteinte d'une réelle égalité entre les femmes et les hommes**.

Avant de plonger dans notre réalité régionale, faisons ressortir certains événements contextuels qui ont marqué nos actions et interventions.

Sur le plan politique, l'année 2008-09 fut marquée par des élections aux niveaux fédéral et provincial; il en est résulté la continuité dans la gouvernance, alors qu'une nouvelle conjoncture économique impose à nos dirigeants des défis importants.

Au provincial, soulignons aussi la continuité dans le maintien de la parité hommes / femmes au conseil des ministres et l'élection de la première femme cheffe de l'opposition. Ainsi, nos modèles changent et les changements sont là pour rester.

En matière d'égalité entre les hommes et les femmes, le gouvernement poursuit ses actions pour la mise en place de mécanismes visant à concrétiser les objectifs de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*. Ainsi, au printemps dernier, en dévoilant le Plan d'action 2008-2013 en matière d'agression sexuelle, le gouvernement lançait la campagne *Soyons vigilants pour que ça cesse*. Dans la même période, la Ministre de la culture, des Communication et de la Condition féminine a annoncé la conclusion de plusieurs ententes touchant les populations immigrantes et les communautés culturelles. En plus de promouvoir des modèles et des comportements égalitaires, les activités financées visent à briser l'isolement afin de faciliter la pleine intégration de ces populations.



Fonctionnement de l'organisme

Équipe de travail

Pour l'année 2008-2009, voici qui composait l'équipe de travail de la TCGF-M (selon l'ordre de leur date d'embauche):

- ◆ Martha Ortiz, coordonnatrice
- ◆ Éliane Tessier, adjointe à la coordination
- ◆ Geneviève Leblanc, stagiaire au programme Emplois d'été Canada;
- ◆ Lise St-Jean, chargée de projet Agir pour le plein épanouissement de femmes d'ici venues d'ailleurs;
- ◆ Éliane Dupuis, chargée de projet Agir pour le plein épanouissement de femmes d'ici venues d'ailleurs.

Il est à souligner que le départ de Madame Éliane Tessier en cours d'année a entraîné une surcharge de travail pour la coordonnatrice et le ralentissement des travaux du comité Anti-sexisme dont Madame Tessier était la responsable.

Comité de coordination

Le mandat du comité de coordination est de voir à la réalisation des orientations, des objectifs et des priorités de la TCGF-M. Cinq (5) représentantes d'organismes membres de la TCGF-M composent ce comité; elles sont élues lors de l'assemblée générale annuelle. En conformité avec nos règles démocratiques, la composition du comité de coordination se renouvelle périodiquement; cette année le comité de coordination a accueilli plusieurs personnes siégeant y pour la première fois.

Le comité de coordination 2008-09 de la TCGF-M a pu compter sur la collaboration et l'expertise des personnes suivantes :

- ◆ Pierrette Marcotte, présidente (Centre de femmes du Haut-Richelieu)
- ◆ Christine Sauriol, trésorière (Centre Femmes des Cantons)
- ◆ Marie-Chantal Paquette, Secrétaire (Entre Ailes Ste-Julie)
- ◆ Catherine Marleau, administratrice (Carrefour pour Elle)
- ◆ Louise Gauthier, administratrice (Options non traditionnelles, Options Nouvelles).

Nous soulignons aussi l'implication au comité de coordination d'Éliane Meunier de la Maison d'hébergement et de transition L'Égide, qui nous a quittées en cours de mandat pour relever d'autres défis dans un nouveau poste. La coordonnatrice est membre d'office sans droit de vote et participe à l'ensemble des rencontres du comité.

Cette année, le comité de coordination s'est réuni à cinq (5) reprises.

Membres

Quarante et un (41) groupes étaient membres de la TCGF-M en 2008-09. Nous y retrouvons notamment des centres de femmes, des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS), des maisons d'hébergement et de

transition pour femmes victimes de violence et des groupes en employabilité. La liste des membres est présentée en annexe.

Comités de travail

Des comités de travail sont formés afin de faciliter l'implication des groupes membres à la vie associative de l'organisme. Les comités travaillent particulièrement sur nos dossiers principaux; en font partie des représentantes d'organismes membres, qui s'y impliquent sur une base volontaire.

Tout comme l'année précédente, cette année trois (3) comités ont été actifs :

Santé

Le mandat de ce comité est principalement de faire un suivi des lois et travaux de l'Agence de la Santé et des Services sociaux qui touchent les femmes. Comme il s'avère difficile de travailler avec celle-ci, le comité doit trouver les moyens d'y arriver. Voici qui en était membre :

- ◆ Arlette Boily (Maison Simone Monet Chartrand)
- ◆ Sophia Cotton (Centre de femmes Entr'Elles)
- ◆ Élisabeth Dupuis (TCGF-M)
- ◆ Martha Ortiz (TCGF-M)
- ◆ Michèle Ouimet (CSSS Champlain)
- ◆ Lise St-Jean (TCGF-M)

Économie

Le mandat du comité Économie est de faire en sorte que nos groupes membres soient outillés et informés pour être en mesure d'offrir un accompagnement adéquat aux femmes qui désirent entreprendre une démarche vers l'autonomie financière. Les membres de ce comité étaient :

- ◆ Hélène de Montigny (Inform'Elle)
- ◆ Pierrette Marcotte (Centre de femmes du Haut-Richelieu)
- ◆ Martha Ortiz (TCGF-M)
- ◆ Vivianne Primeau (Convergence Femmes Roussillon)

Anti-sexisme

Le comité Anti-sexisme de la TCGF-M a été mis sur pied afin de concevoir des outils et des stratégies pour réagir publiquement contre des manifestations sexistes inacceptables dans la région. Il a étroitement collaboré aux travaux de la Coalition nationale contre les publicités sexistes (CNCPS). Ses membres étaient :

- ◆ Brigitte Bédard (Carrefour pour Elle)
- ◆ Annick Duranceau (C.A.L.A.C.S. La Vigie)
- ◆ Éliane Tessier (TCGF-M)
- ◆ Annie Valois (Centre de femmes La Marg'Elle)

Partenaires

De par sa mission, la concertation, la solidarité et la circulation d'information constituent les modes de travail privilégiés par notre organisme. Ainsi, en plus de compter sur l'appui de ses membres, la TCGF-M travaille en collaboration et en partenariat avec divers organismes communautaires et institutions.

Pour l'année 2008-09, la TCGF-M était membre des organisations suivantes :

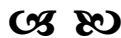
- ◆ Coalition nationale contre les publicités sexistes,
- ◆ Fédération des femmes du Québec,
- ◆ Groupe Femmes, Politique et Démocratie,
- ◆ Point Sud, journal communautaire,
- ◆ Relais-femmes,
- ◆ Réseau des Tables régionales des groupes de femmes du Québec,
- ◆ Réseau québécois d'action pour la santé des femmes.

Pour favoriser le partage de l'information, susciter la réflexion et faciliter la prise de décisions, la TCGF-M a travaillé en étroite collaboration avec :

- ◆ le Comité femmes et développement régionale de la CRÉ Montérégie Est,
- ◆ le Conseil femmes égalité et mouvement (CFEM) de la CRÉ de Longueuil,
- ◆ la sous-commission en immigration de la CRÉ de Longueuil,
- ◆ le Réseau des élues municipales de la Montérégie Est.

Tout au long de l'année, la TCGF-M a également collaboré avec différents partenaires et organisations tels que :

- ◆ le bureau régional du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC),
- ◆ le bureau régional du Conseil du Statut de la femme (CSF),
- ◆ les CRÉ de Longueuil et de la Montérégie Est,
- ◆ le Forum Jeunesse de la Montérégie Est,
- ◆ l'Agence de Santé et Services sociaux de la Montérégie.



Programme de développement de partenariat en région

À l'instar de l'ensemble des Tables régionales des groupes de femmes, dans le cadre de ce programme, la TCGF-M a signé avec le SCF un accord de partenariat pour un montant de 20 000\$ par année, pour une période de trois ans. S'appuyant sur l'autonomie des Tables, ce programme nous permet de réaliser des actions ciblées répondant aux besoins régionaux ou territoriaux spécifiques.

Concrètement cette aide financière nous permet de mener des projets et des activités de représentation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, en complémentarité au Plan d'action gouvernemental 2007-2010 *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

L'un des objectifs fixés par la TCGF-M concerne la consolidation de nos collaborations et le développement des nouveaux partenariats avec les instances décisionnelles.

La TCGF-M a fait le choix de travailler en collaboration avec les CRÉ de notre région et ainsi de participer activement au développement local du territoire.

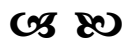
Pour les trois (3) prochaines années, l'objectif général du programme est d'intervenir auprès des partenaires régionaux afin de s'assurer de la prise en compte de la réalité et des besoins des femmes par les instances décisionnelles. Pour atteindre cet objectif, la TCGF-M s'est fixée les priorités suivantes :

- Identifier des possibilités de collaboration avec les différentes instances décisionnelles de la région et développer de nouveaux partenariats en matière d'égalité et de condition féminine;
- Sensibiliser et outiller le personnel des groupes membres afin de promouvoir l'autonomie économique des femmes;
- Permettre aux femmes immigrées de participer activement au développement économique, social et culturel de la Montérégie Est;
- Réagir publiquement aux manifestations sexistes inacceptables sur tout le territoire de la Montérégie.

Les actions réalisées par la TCGF-M dans le cadre de ce programme sont présentées en détails plus loin, étant intégrées sous l'axe concerné.

Réalisations

Les réalisations sont présentées ici selon les quatre (4) axes du Plan d'action 2008-09 de la TCGF-M.



Santé et services sociaux

L'objectif général de cet axe est de *s'assurer de la prise en compte des besoins des femmes en santé et services sociaux*. Les actions relèvent des deux objectifs particuliers ci-dessous.

- ❖ Assurer un suivi de nos revendications en condition féminine auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de la Montérégie et développer de nouveaux partenariats;
- ❖ Parfaire nos connaissances sur les conditions de vie des femmes âgées de notre région et cibler des actions concrètes pour les améliorer.

Assurer un suivi de nos revendications en condition féminine auprès de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSS) de la Montérégie et développer de nouveaux partenariats.

Évolution à l'ASSS

L'élaboration d'un deuxième plan d'action visant à promouvoir la santé et le bien-être des femmes et l'adoption et la diffusion de la nouvelle politique en périnatalité font partie du plan d'action visant à atteindre l'objectif d'offrir des *soins de santé adaptés* aux femmes, dans l'orientation 4 de la politique *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*.

Sur l'élaboration d'un nouveau plan d'action pour la santé des femmes rappelons qu'en 2002 le MSSS rendait public le document intitulé *Au féminin...à l'écoute de nos besoins*¹ - *Objectifs ministériels et la stratégie d'action 2002-2006, en santé et bien-être des femmes*. Trois objectifs guidaient les travaux ministériels :

1. Intégrer les besoins des femmes à la planification nationale et régionale des soins et des services;
2. Adapter des soins et des services aux besoins de femmes;
3. Améliorer notre connaissance de la population féminine et ses besoins.

Au printemps 2008, le MSSS a dressé un bilan² des principales actions accomplies dans le cadre de cette stratégie pour la période 2002-2007. Ce bilan présente aussi des données générales sur la progression de l'état de santé des femmes, et il servira de repère pour l'actualisation de la stratégie d'action en santé et bien-être des Québécoises.

¹ [Au féminin ... à l'écoute de nos besoins - Objectifs ministériels et la stratégie d'action en santé et bien-être des femmes - La stratégie d'action 2002-2006.](#)

² <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-730-05F.pdf>

Pour intégrer les besoins des femmes aux plans national et régionaux (objectif 1 de la Stratégie ministérielle), le MSS souhaite l'implantation graduelle et systématique de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) dans les différentes étapes de gestion du système de santé. L'échéancier fixé par le ministère prévoit qu'en 2009-2010 l'intégration de l'ADS devrait être finalisée avec son implantation dans les activités de planification de main-d'œuvre et de planification budgétaire³.

La formation des personnes concernées étant une condition essentielle au succès de l'intégration de l'ADS, en 2003 le MSSS a conçu une formation s'adressant au personnel professionnel et de gestion. Le dossier évolue différemment dans chacune des régions: en *Montérégie*, une session de sensibilisation à l'ADS a été offerte lors d'une journée de réflexion sur la santé des femmes et la santé des hommes en 2006. Cette session a été suivie par des gestionnaires de l'Agence, des établissements et des organismes communautaires ainsi que des membres du personnel des instances régionales et locales.

Au sujet de l'implantation de l'ADS, en novembre 2007, une mise au point par l'ASSSM sur l'évolution du dossier a fait ressortir le besoin de mieux adapter cette formation, aux besoins du terrain. Nous sommes dans l'attente de développement de la part du MSSS.

Concernant l'actualisation de la stratégie d'action en santé et bien-être des femmes, au début de l'année 2009 le MSSS consulté les groupes nationaux en santé sur les grandes lignes du document à venir. Le Réseau des Tables et ses membres ont été invités à commenter le contenu du document lors d'une rencontre avec Madame Pascale Gagnon, responsable de la condition féminine au ministère.

Sur ce point, Madame Gagnon a tenu à préciser que l'actualisation de la stratégie d'action *Au féminin...À l'écoute de nos besoins* regroupera des actions sous la responsabilité du Ministère et du réseau de la santé et des services sociaux...; la stratégie est ministérielle et nationale. Nous pouvons cependant discuter (lors de cette rencontre) de l'inclusion des actions émergentes des milieux locaux et régionaux.

D'autre part, tel qu'annoncé par la ministre responsable de la condition féminine, Madame Christine St-Pierre, à l'occasion de la journée internationale des femmes en mai 2008, à l'été de la même année, le ministre de la santé Monsieur Philippe Couillard a fait le lancement de la nouvelle politique en périnatalité.

Intitulée *Un projet porteur de vie*, la politique de périnatalité 2008-2018⁴ propose une vision globale et intégrée de la périnatalité, et ce, dès la prise de décision d'avoir un enfant jusqu'à ce que celui-ci atteigne l'âge de un an. Échelonnée sur dix ans, elle couvre toutes les étapes de la période périnatale et propose diverses mesures qui viseront d'abord l'amélioration de l'accessibilité aux différents suivis offerts aux femmes enceintes et à leur nouveau-né.

³ <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-730-05F.pdf>, page 19

⁴ <http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-918-01.pdf> (version intégrale)
<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2008/08-918-02.pdf> (synthèse)

Dans le continuum de services en périnatalité, la politique prévoit l'utilisation systématique de l'avis de grossesse (aussi appelé «déclaration de grossesse») qui permet au médecin traitant ou à la sage-femme d'orienter systématiquement une femme enceinte vers le centre de santé et de services sociaux (CSSS) du territoire. Selon cette pratique, après l'obtention du consentement écrit de la femme enceinte, un formulaire comprenant ses principaux indicateurs de santé est transmis à son CSSS. Une infirmière établit dès lors un premier contact téléphonique avec elle afin de lui donner de l'information sur les ressources existantes ou de lui proposer des services appropriés à ses attentes, à ses besoins ou à sa situation.

Mentionnons aussi que dans ses orientations, la politique compte rendre accessibles les services offerts par des sages-femmes et se doter d'un plan d'action permettant que ces professionnelles soient en mesure d'assurer le suivi de 10% des femmes enceintes. Pour concrétiser cet objectif, la politique prévoit la mise sur pied de 13 nouvelles maisons de naissance associées à autant d'établissements hospitaliers. Rappelons qu'actuellement seules neuf régions profitent de ces services de première ligne.

Réactions / positions de la TCGF-M

Dans notre région la TCGF-M fait le suivi et appuie les démarches du groupe Mouvement Maison de naissance Montérégie (MnM) qui pilote les actions en vue de réclamer au gouvernement l'implantation d'au moins une maison de naissance sur notre territoire. Bien que les fonds viennent du Ministère de la Santé, il est aussi question des volontés locales :

- à Longueuil, le milieu de la santé collabore, à l'exception des médecins de l'hôpital Pierre-Boucher;
- pour le Haut-Richelieu / Rouville, le directeur général du CSSS et le milieu de la santé dans son ensemble sont très favorables à une association entre une Maison de Naissance et le Centre Hospitalier.

Par ailleurs, les difficultés et contraintes pour faire le suivi des dossiers qui touchent la santé des femmes restent inchangées. Les collaborations entre l'Agence de santé et de services sociaux (ASSS) et la TCGF-M sont toujours limitées. Il faut dire qu'en raison du manque de ressources humaines, notre organisme n'est pas toujours en mesure de faire un suivi soutenu de nos démarches à l'ASSS. Toutefois, les membres du comité santé ont interpellé Madame Claire Brault de la Direction de la santé publique et Madame Sylvie Beaudoin de l'ASSS, pour les intéresser à la réalisation d'un plan régional en santé des femmes. De prime abord, elles ont montré une certaine ouverture, ce que le comité compte explorer pour tenter de faire progresser ce dossier.

La TCGF-M continue ses représentations au comité régional de violence conjugale et familiale de l'ASSS. Cette année les travaux du comité se sont recentrés dans l'organisation du Forum sur les violences conjugale et familiale - *LIBÉRER LES MOTS !* Cet évènement a réuni environ 250 intervenants de différents milieux, dont ceux de la santé, des services sociaux, de la sécurité publique, de la justice et de l'éducation. Il a été une occasion unique de partager les connaissances et les bonnes pratiques de prévention et d'intervention.



Parfaire nos connaissances sur les conditions de vie des femmes âgées de notre région et cibler des actions concrètes pour les améliorer.

Dans son plan d'action 2008-2009, la Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie s'est fixée comme objectif, entre autres, d'établir un portrait sur les besoins et services offerts aux femmes âgées de notre région. Grâce au financement obtenu du programme Emplois d'été Canada, notre organisme a embauché une stagiaire pour effectuer ce portrait, dans le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Ce bilan réalisé comporte quatre volets⁵:

- un portrait statistique de l'agglomération de Longueuil
- un portrait de l'offre de services offerts aux personnes âgées
- un portrait qualitatif des besoins des personnes âgées
- une présentation de constats sur les conditions de vie des personnes âgées de l'agglomération de Longueuil

Il importe de souligner les difficultés rencontrées pour obtenir des données différenciées selon le sexe; il en résulte que nous ne retrouvons dans ce rapport que des données concernant la population en général.

Selon les données statistiques recueillies, c'est dans la municipalité de Saint-Lambert que l'on retrouve la proportion la plus élevée des personnes âgées. La majorité d'entre elles résident dans un domicile conventionnel (87,5%), très peu vivant dans des résidences pour personnes âgées. Sachant que l'espérance de vie des femmes est supérieure à celle des hommes, il est aisé de conclure que Saint-Lambert abrite une forte population de femmes âgées.

Au plan économique, les conditions de vie des femmes âgées sont nettement inférieures à celles des hommes. Nous pouvons parler d'un écart pouvant atteindre 10 000\$ par année entre les deux sexes. Chez les personnes âgées sans revenu, les femmes sont davantage représentées et elles sont très nombreuses à recourir à l'assurance médicament publique, alors que les hommes sont plus davantage couverts par des assurances privées. Elles sont donc plus dépendantes des services du gouvernement. Même si leur revenu est inférieur à celui des hommes, elles sont tout de même plus susceptibles de prendre leur retraite jeune!

En ce qui a trait à l'utilisation des services de santé par les personnes âgées, il existe une différence entre les hommes et les femmes. Bien que le nombre de services médicaux utilisés soient plus élevé chez les femmes âgées, le coût moyen associé à un service est plus élevé chez les hommes âgés. En effet, le coût moyen⁶ d'un service médical pour un homme âgé est de 274.41\$ comparativement à 248.25\$ pour la femme âgée.

La cueillette d'informations nécessaire pour dresser ce portrait a été effectuée auprès des six (6) CLSC présents dans l'agglomération et de 31 organismes communautaires offrant des services exclusifs ou non aux personnes âgées. Nous

⁵ Bilan des conditions de vie des femmes âgées de l'agglomération de Longueuil, TCGF-M, été 2008

⁶ Régie d'assurance maladie du Québec, 2008

avons cherché à connaître le type de services offerts, les critères d'utilisation et les coûts, de même que les besoins perçus sur le terrain par les intervenants consultés.

Les résultats de nos recherches montrent que, bien qu'une diversité des services soit offerte, outre les services de santé, le soutien à la famille est le service le plus souvent offert par les organismes consultés. L'accessibilité de services varie selon les municipalités et arrondissements de l'agglomération. Ainsi, c'est à l'Arrondissement du Vieux-Longueuil que les services sont les plus accessibles, en contraste avec la municipalité de Saint-Bruno-de-Montarville qui n'est couverte que par un organisme communautaire.

Les personnes consultées identifient l'isolement comme étant le besoin le plus criant, suivi des services à améliorer pour assurer un meilleur maintien à domicile. Ceci dit, il importe de rappeler les limites de notre recherche; pour avoir un portrait plus fidèle de la réalité il est important de documenter le point de vue de la clientèle même, en ce qui a trait aux problèmes et aux pistes de solution.

Par ailleurs, il serait pertinent de sensibiliser la population de l'agglomération de Longueuil face aux réalités vécues par les personnes âgées de la région. Être mieux informé sur leur réalité représente un moyen efficace de diminuer les stéréotypes existants envers cette population.

La santé

en bref :

- ◆ Maintien des activités du comité santé de la TCGF-M, qui s'est enrichi de la participation d'une représentante du système de santé;
- ◆ Bilan de la stratégie d'action en santé et bien-être des femmes : *Au féminin...à l'écoute de nos besoins*, MSSS, été 2008;
- ◆ Lancement de la politique de périnatalité 2008-2018 : *Un projet porteur de vie*;
- ◆ Représentations au comité régional de violence conjugale et familiale de l'ASSS de la Montérégie;
- ◆ Forum sur les violences conjugale et familiale - *LIBÉRER LES MOTS!*
- ◆ Portrait des services offerts aux personnes âgées de l'agglomération de Longueuil, TCGF-M, été 2008.

dossiers à suivre :

- ◆ L'implantation d'une Maison de Naissances dans notre région;
- ◆ L'élaboration du deuxième plan d'action visant à promouvoir la santé des femmes ;
- ◆ L'implantation de l'ADS dans le réseau de la santé et des services sociaux.



Développement régional et local

L'objectif de l'axe développement régional et local est de *s'assurer de l'implantation des projets qui répondent aux besoins des femmes en matière de développement régional et local*. Deux objectifs particuliers ont été identifiés :

- ❖ Favoriser la participation des femmes dans le développement de la région tout en identifiant et développant de nouveaux partenariats avec les instances décisionnelles.
- ❖ Sensibiliser et outiller le personnel des groupes membres à l'importance de promouvoir une plus grande autonomie économique des femmes de la région.

Favoriser la participation des femmes dans le développement de la région tout en identifiant et développant de nouveaux partenariats avec les instances décisionnelles

Deuxième région la plus peuplée du Québec, la Montérégie offre à ses habitants des avantages indéniables : une diversité d'activités économiques, une infrastructure urbaine et un équilibre entre les espaces agricoles, urbains et récréatifs. Toutefois, comme le rapporte la revue *Développement social*⁷ du mois de mars 2009, le vaste territoire montérégien se caractérise aussi par le vieillissement de sa population, la mobilité de celle-ci vers les zones urbaines au détriment des zones rurales et un taux de décrochage scolaire particulièrement élevé.

Dans ce contexte, la présence dans notre région de trois (3) Conférences régionales des élus, permet aux décideurs de répondre de façon ciblée aux différents défis et réalités de leur territoire. Les dossiers ayant trait au développement régional sont ainsi traités de façon particulière par chacune des CRÉ. Avant de porter un regard sur l'avancement du dossier condition féminine dans les différentes CRÉ, rappelons le cadre de leur financement.

En mars 2008, Madame Christine St-Pierre, Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), a annoncé la signature de vingt (20) ententes avec les Conférences régionales des élus (CRE). Ayant pour but de soutenir le dynamisme régional en matière d'égalité homme-femmes, ces ententes ont été modulées selon le contexte des régions pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Québécoises par le financement de projets. Les ententes ont une durée de trois ans.

⁷ Revue : Développement Social « Regards sur le développement territorial-Montérégie-16 » Volume 9, numéro 3, Mars 2009

CRÉ de Longueuil

Dans l'agglomération de Longueuil, les travaux réalisés au terme de la première année de cette entente ont permis à la CRÉ de mieux connaître les besoins du milieu en matière d'égalité entre les sexes et de structurer la concertation nécessaire pour y répondre. La CRÉ est ainsi en mesure de mieux cibler les objectifs et les actions à planifier dans le cadre de l'entente en matière d'égalité (2008-2010).

Au terme de la première année de l'entente, lors d'un colloque tenu en mars 2009, la CRÉ a dévoilé la composition de son Conseil Femme, Égalité et Mouvement (CFEM). À cette occasion, le CFEM a rendu public le portrait de *La situation des femmes dans l'agglomération de Longueuil* ainsi qu'un bottin des ressources pour les femmes du territoire.

Les démarches pour la signature de la deuxième partie de l'entente sont déjà amorcées; le Conseil travaille à se doter d'un plan d'action et à identifier des projets potentiels. Par ailleurs, afin de répondre aux défis pour revitaliser la qualité de vie du milieu, la CRÉ de Longueuil a procédé à la création d'un pôle d'économie sociale dans l'agglomération, reconnaissant ainsi l'économie sociale comme moteur de développement économique et social.

La Table de concertation de groupes de femmes a participé aux activités réalisées dans le cadre de cette entente. Depuis mars 2009, la TCGF-M est membre de CFEM, participant aux travaux du Conseil et de ses comités.

CRÉ de la Montérégie-Est

Voguer vers l'égalité : une vision, un engagement! est le titre de l'événement organisé à Sainte-Anne-de-Sorel en juin 2008, pour souligner la signature de l'entente administrative sur le développement régional et les femmes de la Montérégie-Est. Selon Madame Susie Dubois, vice-présidente de la CRÉ Montérégie-Est, cette entente permettra à la région *de voguer avec allégresse vers l'égalité...*

En effet, à terme, cette entente permettra à la CRÉ la réalisation de projets concrets touchant notamment deux orientations de la politique ministérielle *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, soit l'égalité économique et la participation des femmes aux instances décisionnelles.

Le Comité femmes et développement régional travaille actuellement à l'élaboration d'une politique régionale d'égalité qui mettra de l'avant l'importance de l'accessibilité de données différenciées selon le sexe et la mise en place d'un observatoire en matière d'égalité. Cette politique prévoit aussi la sensibilisation des partenaires régionaux à modifier la composition de l'ensemble des comités, de manière à inclure de façon implicite la participation des femmes. L'adoption de la politique est prévue à l'été 2009.

Par ailleurs, en participant à la recherche de capitalisation et en contribuant financièrement au fonctionnement du Fonds d'investissement et de développement économique pour les entrepreneures (Fonds IDÉE), le Comité Femmes et développement régional joue un rôle de premier plan pour sa reconnaissance et sa consolidation. Par le biais de financement, de conseils professionnels et d'une aide